

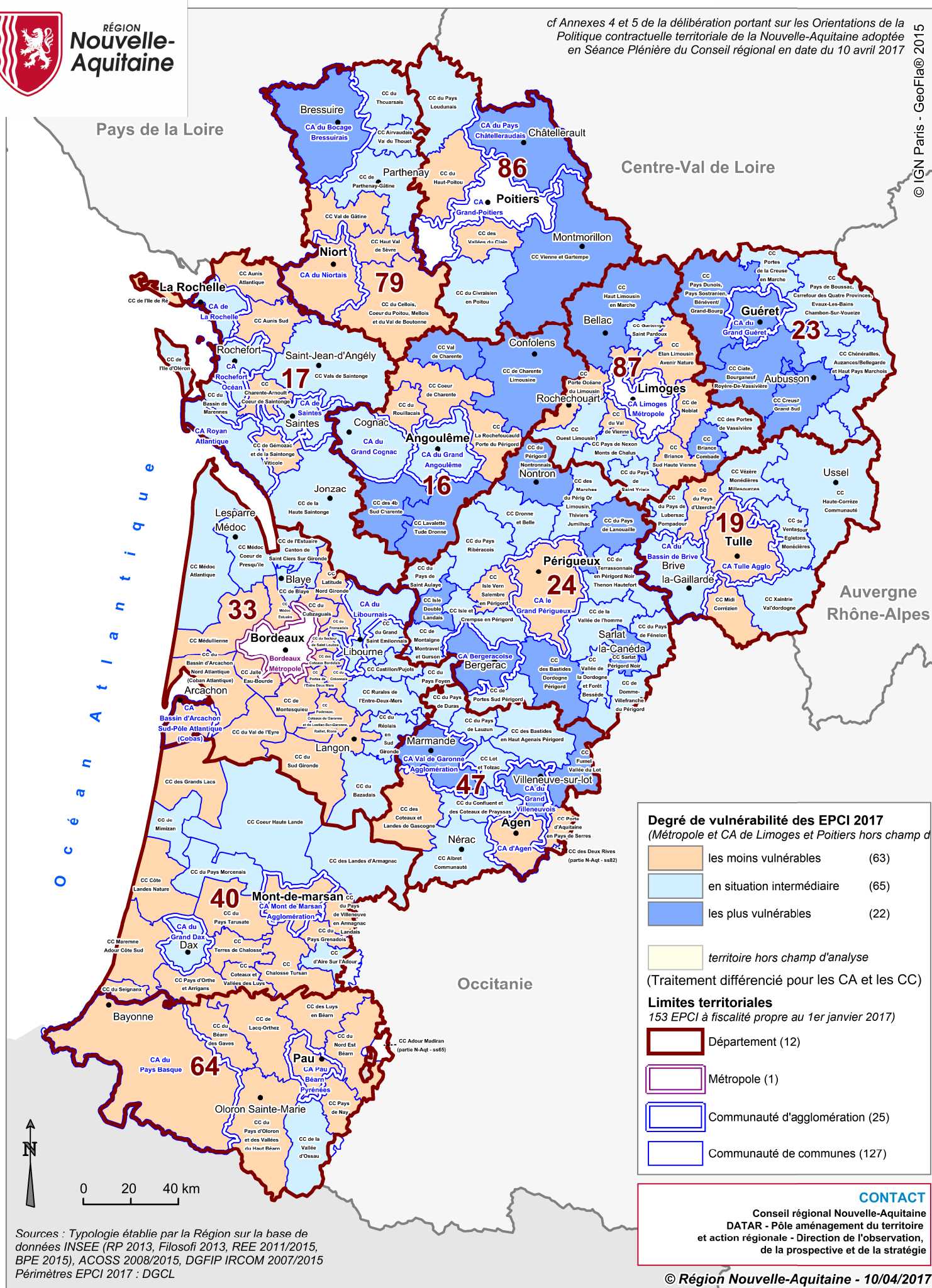
Vulnérabilité socio-économique relative des EPCI 2017

Communautés d'agglomération et de communes au 1er janvier 2017



cf Annexes 4 et 5 de la délibération portant sur les Orientations de la Politique contractuelle territoriale de la Nouvelle-Aquitaine adoptée en Séance Plénière du Conseil régional en date du 10 avril 2017

© IGN Paris - GeoFla© 2015



Degré de vulnérabilité des EPCI 2017
(Métropole et CA de Limoges et Poitiers hors champ d'analyse)

	les moins vulnérables	(63)
	en situation intermédiaire	(65)
	les plus vulnérables	(22)

territoire hors champ d'analyse

(Traitement différencié pour les CA et les CC)

Limites territoriales
153 EPCI à fiscalité propre au 1er janvier 2017)

	Département	(12)
	Métropole	(1)
	Communauté d'agglomération	(25)
	Communauté de communes	(127)

CONTACT
Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
DATAR - Pôle aménagement du territoire
et action régionale - Direction de l'observation,
de la prospective et de la stratégie

Sources : Typologie établie par la Région sur la base de données INSEE (RP 2013, Filosofi 2013, REE 2011/2015, BPE 2015), ACOSS 2008/2015, DGFIP IRCOM 2007/2015
Périmètres EPCI 2017 : DGCL